

Lettre d'information du Comité de quartier

N°10

Mars 2022

Bientôt un marché à Bomel ?

Des demandes d'un marché hebdomadaire dans le quartier se répètent régulièrement. Mais quelle est au juste l'ampleur de ce souhait ? Cela vaut-il le coup de se lancer dans un tel projet ? Pour le savoir, le Comité de quartier a pris l'initiative d'une consultation. L'enquête s'est tenue du 20 février au 15 mars sur différents supports y compris un porte à porte. Des questionnaires ont aussi été déposés à plusieurs endroits fréquentés.

337 réponses ont été reçues, dont 315 en faveur d'un marché hebdomadaire, 7 en défaveur et 15 indécises. La préférence va vers les produits alimentaires et 8 répondants sur 10 montrent un intérêt certain pour les produits de circuit court et bio. En ce qui concerne le jour, le mercredi et le vendredi recueillent le plus de voix, lorsqu'une préférence est indiquée. Quant au moment, la tranche horaire 15h-18h reçoit le plus d'adhésion.

Suite à ces résultats, le Comité va bien sûr introduire une demande de création d'un marché auprès de la Ville. Vers une inauguration à la rentrée de septembre ?



Une bonne idée pour le quartier ? Un projet ? Un souci à partager ?

N'hésitez pas à les faire connaître à l'adresse comite.bomel.namur@gmail.com

A vos agendas !

Place à la fête

1^{er} juillet 2022

Le 1^{er} juillet 2022 est une date à retenir. L'espace des Abattoirs fera à nouveau « Place à la fête ». Une occasion pour le quartier de se rencontrer dans une ambiance festive, chaleureuse et familiale. Plusieurs activités seront proposées pour les petits et les grands. Et bien sûr de la musique et du spectacle en perspective. Chacun y est invité à partir de 16 h. Qu'on se le dise !



Grand nettoyage de printemps

8 mai 2022

Le confinement nous en avait privé l'année dernière. Mais cette fois « le grand nettoyage » revient. Il aura lieu du 5 au 8 mai dans toute la Wallonie. Et comme d'habitude, le CC sera à nouveau partant avec tous les volontaires qui se présenteront. Depuis 2015, « le grand nettoyage » est une vaste mobilisation. Elle vise à conscientiser chacune et chacun à la propreté publique en se mobilisant dans son propre quartier. A Bomel, on peut réserver dès à présent le dimanche 8 mai de 10h à 12h. A vos agendas ! Rendez-vous devant les Abattoirs.



« Un quartier propre » : le combat continue

Le site des Abattoirs à nouveau victime de vandalisme

Le Comité de quartier avait attiré l'attention en février 2020 sur des actes de vandalisme et d'incivilités sur le site des Abattoirs. Les réparations avaient été effectuées et on a pu croire que les choses étaient arrangées. Ils avaient quasiment cessé pendant le confinement. Malheureusement on doit constater que le vandalisme et les incivilités ont repris de plus belle. Pourquoi donc faut-il ainsi détruire, abîmer, salir un espace de collectivité auquel nous tenons ? L'objectif du Comité est de favoriser des espaces utilisés par tous, mais aussi respectés par tous. Le Comité insiste pour que les divers services puissent opérer avec une réelle convergence d'action : régie foncière, propreté publique, gardiens de la paix, police de proximité, cohésion sociale, urbanisme... Mais aussi pour qu'il y ait des intervenants professionnels capables de nouer des contacts personnalisés sur le terrain. Evidemment, les individus et les petits groupes qui ne respectent pas les biens publics doivent être mis devant leurs responsabilités.



Ces horribles chancres urbains que nous ne voulons plus voir !

Il y a dans notre quartier une série de chancres urbains persistants. Ils dépendent parfois du privé, parfois de la Ville, mais surtout du SPW (mobilité-infrastructures) et d'Infrabel / SNCB. Ils créent pour les habitants un cadre de vie décourageant, affectent négativement l'image du quartier et incitent aux incivilités. Et ça traîne pour changer les choses. Est-ce admissible ?



- Le passage sous la chaussée de Louvain vers l'école d'Heuvy (SPW). Parents et enfants y sont confrontés tous les jours à la saleté, aux tags surchargés et à des « effluves » diverses... Triste pédagogie !
- Les garde-corps et les trottoirs du pont de Louvain (SPW). Une porte d'entrée importante de Namur maintenue dans un style « taudis à l'abandon ». Bienvenue !
- La passerelle d'Herbatte et son environnement (SNCB - Infrabel). Quand Infrabel honorera-t-il sa part de la convention passée avec la Ville ?
- L'ancien resto chinois au début de la rue de Bomel (propriété privée). Une nouvelle affectation de cet immeuble glauque est indispensable.
- Médaille d'or(dure) de la saleté ? Des dépôts sauvages et des sacs non conformes à plusieurs endroits : abribus de la rue de Bomel, le début de la rue Nanon, carrefour rue Piret-Pauchet/rue des Maraîchers, le trottoir de la chaussée de Louvain allant de la rue du Chalet au carrefour des rues d'Arquet et de Bomel, l'écrase canettes ...

Si tout va bien (croisons les doigts !), trois chancres sont en passe de disparaître plus ou moins prochainement. En attendant, ils font hélas toujours partie du lot :

- Le passage de la gare, son entrée nord et ses accès difficiles, sombres et insalubres (SPW, SNCB). Une réelle mise en valeur de ce trait d'union entre quartiers s'impose d'urgence.
- Le petit parc d'Heuvy-Herbatte (SPW - Ville). Un beau projet de réhabilitation devrait y voir le jour à l'initiative de voisines engagées et avec la Ville.
- L'espace sous le pont de Louvain (SPW), qui fait le lien entre Herbatte et Bomel. L'éclairage du trottoir pour piétons nous est promis depuis des mois par le SPW. On ne se décourage pas. D'autant plus qu'un projet artistique appuyé par la Ville en lien avec le Centre culturel et les habitants devrait suivre. Patience, patience...

**Tous ces chancres,
c'est juste le contraire de
ce que les Bomelois
souhaitent pour leur
quartier !**

Mobilité : ça avance !

A vélo vers les rues de Bomel et d'Arquet

A vélo, il n'est vraiment pas facile de relier le Pont de Louvain aux rues de Bomel et d'Arquet (ou l'inverse évidemment !). A hauteur du rond-point de Bomel en effet c'est la galère. Il manque un bout de chemin permettant de remonter de ce rond-point vers les rues de Bomel et d'Arquet. Le comité de quartier - et aussi le GRACQ - ont introduit un projet il y a plusieurs années déjà. Des décisions viennent de tomber fin 2021. Une piste cyclable va être aménagée soit le long des maisons (du parking d'Oxfam aux rues en question), soit en exploitant la berme de séparation. Le choix reste à faire, mais la décision de créer une piste cyclable est prise. On nous promet la réalisation cette année 2022. A voir donc !



Des feux de circulation au Pont de Louvain

Vous l'avez certainement remarqué, des feux de circulation ont été installés par le SPW/MI début janvier au bout du Pont de Louvain, côté Bomel. Désormais toutes les bandes de circulation sont contrôlées par des feux. La sécurité des piétons dans ce qui est devenu l'unique traversée piétons du Pont de Louvain y gagne beaucoup. C'est une demande du Comité qui se réalise après six années d'attente et de rappels. Reste maintenant la question de l'aménagement d'un passage pour les cyclistes à cet endroit de telle manière que les cyclistes venant du trottoir du Pont de Louvain puissent rejoindre la montée de la chaussée de Louvain en toute sécurité.



Passages pour piétons

En avril 2021, suite aux démarches du Comité, le conseil communal a pris la décision d'instaurer trois passages pour piétons. Ils se situeront rue Nanon en face de la plaine de jeux, rue de Bomel et rue d'Artoisenet à l'intersection de ces deux rues. Leur réalisation a pris du retard suite à la mobilisation des services communaux qui ont dû faire face aux inondations. On nous dit qu'ils seront réalisés au plus tard en mai prochain.



L'agent de quartier

L'agent de quartier (on parle aussi de police de proximité) a un rôle important de contact avec la population. Trois agents se partagent notre quartier : un couvre les rues d'Arquet, de Bomel, Nanon et Piret-Pauchet; un autre le boulevard du Nord et les rues perpendiculaires; le troisième s'occupe d'Herbatte. Bien sûr l'agent de quartier ne peut pas être partout à la fois, ni tout résoudre, même si certains habitants le voudraient ! Ils sont cependant sur le terrain et ils contribuent à la qualité et à la tranquillité du quartier. Ils peuvent aussi faire le lien avec des services de la ville. Lorsqu'on constate des problèmes, on peut s'adresser soit au 081 246 611 (police de proximité) ou par mail à zp.namur.quartier@police.belgium.be. Attention, en cas d'incivilités, d'agression, de vol, ... la bonne démarche est d'appeler le 112. Un fait non signalé, même si tout le monde s'en plaint en privé, n'est en fait pas connu de la police. Du coup cela ne lui permet pas de prendre des mesures adéquates comme augmenter le nombre de patrouilles, par exemple.

Pour en savoir plus

<https://www.police.be/5303/a-propos/les-services-operationnels-de-la-zone-de-police-namur-capitale/service-proximite>

Connaissons-nous notre quartier ?

Bomel, un quartier qui se développe

Le quartier de Bomel-Heuvy compte aux dernières statistiques (2021) 3515 habitants. Ce nombre était de 3194 en 1985 (année de comparaison). La population de Bomel a donc augmenté de 321 habitants durant cette période (soit + 10 %).



Bomel, un quartier jeune

L'âge moyen des habitants du quartier est assez stable entre 1985 et 2021. Il tourne autour de 38 ans (38,7 ans en 1985 et 37,9 ans en 2021). Et comme le rapport entre les personnes âgées de plus de 65 ans et celles ayant moins de 18 ans est passé de 66,5 % à 54,6 % entre 1985 et maintenant, on peut dire que Bomel s'est nettement rajeuni.

Bomel, un quartier pluriel

Aujourd'hui 80,3 % des habitants du quartier sont de nationalité belge et 19,7 % sont de nationalité étrangère. C'est une évolution par rapport à 1985 où il y avait 86,9 % d'habitants de nationalité belge et 13,1 % de nationalité étrangère. Ceux-ci proviennent soit de pays de l'Union européenne, soit de pays hors UE. Parmi les 13,1 % d'habitants de nationalité étrangère qu'accueillait Bomel en 1985, 61,9 % étaient issus de pays de l'Union européenne et 38,1 % provenaient de pays hors UE. Actuellement parmi les 19,7 % d'habitants de nationalité étrangère 33,6 % sont issus de l'UE et 66,4 % hors UE.

Source : Ville de Namur. Open data : la commune de Namur en chiffres. Population par quartier (consulté fin 2021)

Des adresses utiles



Situations d'**urgences sociales** 24h/24
0800 12420 (numéro gratuit)

Pour signaler un **dépôt sauvage** appelez le service
Propreté publique de la Ville au 0800/ 99.899
(numéro gratuit) ou

propreté.publique@ville.namur.be.

On peut aussi s'adresser à la police :

environnement@polnam.be.

Agents de quartier : 081/24 98 56
Mail : ZP.Namur.Quartier@police.belgium.eu

Ressourcerie : **enlèvement (gratuit) d'encombrants**
081 260 400

Signalement de faits
(incivilités, agression, vol, trafics...)
112

N'hésitez pas à faire part des préoccupations dont vous êtes témoin
comite.bomel.namur@gmail.com